

L. J. Basault  
Bibliothèque

CONDITIONS D'ABONNEMENT :  
  
50 Cts par Année  
  
RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :  
  
ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ  
—AVEC—  
L'ADMINISTRATION  
POUR  
L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centins par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande au même temps que une source de revenus pour la Société.

L'orgueil, cause du mépris

A l'égard de nos connaissances, dont nous tirons tant de vanité, qu'est-ce que savent la plupart des hommes et comment le savent-ils ? Souvent d'une manière si trouble et si confuse que ces prétendues connaissances ne servent qu'à les jeter dans l'erreur.

Le nombre de nos connaissances est bien petit, en comparaison de la masse infinie de ce qui nous reste à savoir : encore ces connaissances sont-elles comme ensevelies dans un amas d'erreurs ou de préjugés. Et cependant on s'efforce de l'acquisition de ce ténébreux butin comme s'il importait plus de savoir beaucoup que de bien savoir.

Il en est qui savent mieux, avec plus de clarté et de distinction ce qui fait les vrais savants, puisque une foule de connaissances entassées ne font pas plus un savant qu'un tas de pierres rassemblées au hasard ne fait un bel édifice. Mais, ceux-là même qui savent le mieux, ne sont-ils pas les premiers à reconnaître combien

les connaissances de l'homme sont bornées ? Ils se trouvent, en bien des matières, environnés d'abîmes impénétrables, de ténèbres, d'incertitudes, ils ne savent faire un pas sans trouver des difficultés. Au lieu d'apprendre ce qu'on ignorait, on ne parvient quelquefois, à force d'études qu'à désapprendre ce qu'on croyait savoir. Aussi n'y en a-t-il pas de plus humbles que ceux qui savent le plus. Les ignorants sont vains et hardis parce qu'ils ne connaissent point leur ignorance ; le savant ne peut se dissimuler la sienne à bien des égards et il en est plus modeste.

On disait un jour, au savant Vossius, dont la vaste érudition brille dans tous ses ouvrages, qu'on ne pensait pas qu'il y eût rien dans les lettres et dans les sciences qu'il ignorât. " Vous vous trompez fort," répondit-il, " je ne sais pas le quart des choses que bien des jeunes gens croient savoir."

Jules Scaliger, moins savant et plus vain, avait coutume de dire qu'il ignorait trois choses : d'où provient l'intervalle qui se trouve dans la fièvre entre les accès ; comment on peut rappeler à la mémoire une chose qu'on a oubliée, et la cause du flux et du reflux de la mer. Pourtant, combien en ignorait-il dont il ne se vantait pas.

Enfin, si l'on jette un regard sur les autres choses qui inspirent de la hauteur et de la fierté au grand nombre des hommes, on ne saurait n'en être pas étonné. N'est-ce pas, par exemple, quelque chose de plus ridicule que tout ce qui nous fait rire, que la dorure, les broderies et l'habit entrent dans les raisons qu'on a de s'estimer davantage, et qu'on soit en effet pour cela seul plus estimé de la plupart ! qu'un homme richement vêtu veuille être moins contredit qu'un autre, et réellement le soit beaucoup moins ! qu'on prétend à la considération par des chevaux plus fins, par des équipages plus élégants, par des livrées plus brillantes, par des ameublements plus précieux, et qu'on l'obtienne. Telle est notre vanité, que nous estimerions peu les richesses, si elles ne nous fournissaient le plaisir d'avoir ce que les

autres n'ont pas, et de l'emporter sur eux.

Les ennemis de la Sainte Vierge

Voici un fait historique dû à l'incomparable plume du grand athlète de la presse catholique : il nous semble très opportun de le citer, en ce temps de blasphèmes et d'audaces sacrilèges, qui épouvantent les cœurs fidèles.

Il y avait dans les Pyrénées un savant et digne médecin qu'on appelait le docteur Fabas. Je ne sais s'il existe encore ; c'est de lui que je tiens ce que je vais vous dire, et je ne suis pas le seul qui l'ait entendu.

Le docteur Fabas vit arriver (aux Eaux-Bonnes, je crois) un homme qui portait à la jambe une plaie faite par un coup de feu. La blessure, déjà ancienne, offrait un caractère particulier : il s'y formait des vers. Le docteur essaya de faire disparaître au moins ces vers ; aucun moyen ne réussit. Le malade lui dit un jour :

— Docteur, restons-en là ; ne cherchez plus, je mourrai avec cette horrible incommodité.

— En effet, répondit le médecin, il y a là quelque chose d'extraordinaire. Je n'ai rien vu de tel, quoique je sois vieux et que beaucoup de cas surprenants m'aient passés par les mains.

Et, pour la vingtième fois, il demanda au malade :

— Où donc avez-vous reçu cette blessure ?

— En Espagne, comme je vous l'ai dit souvent, reprit celui-ci ; mais je ne vous ai point appris pourquoi je ne guérirai pas : je veux que vous le sachiez enfin.

— J'avais vingt ans, poursuivit-il d'une voix hésitante, et nous étions en 92, lorsque je fus forcé de rejoindre un corps d'armée que la Convention envoyait en Espagne. Nous partimes trois de notre bourgade : Thomas, François et moi. Nous avions les idées de ce temps-là, nous étions incrédules, ou plutôt impies, comme trois petits drôles qui se piquent de suivre la mode. La route s'était faite gaiement. Nous allions

arriver, lorsque, traversant un village des montagnes, nous vîmes une statue de la Vierge, si vénérée, que, malgré la Révolution et les révolutionnaires, elle était restée sans mutilation sur son piédestal au portail de l'église. L'un de nous eut la malheureuse pensée d'insulter à cette image pour braver " la superstition des paysans." Nous avions nos fusils. Thomas nous proposa de tirer sur la statue ; François accueillit la proposition par un éclat de rire. Timidement, et craignant de de me montrer moins hardi que mes compagnons, j'essayai de les détourner d'un dessin qui m'effrayait au fond du cœur. Je me souvenais de ma mère..... On se moqua de moi. Thomas chargea son fusil et tira. La balle atteignit la statue au front. François mit en joue à son tour et toucha dans la poitrine.

— Allons, me dirent-ils, à toi !  
— Je n'osais pas résister, j'ajustai en tremblant, je fermais involontairement les yeux et j'atteignis la statue.....

— A la jambe ! dit le médecin.  
— Oui, à la jambe, au-dessous du genou, là où je suis blessé ? Vous voyez bien en que je ne guérirai pas.

— Après ce bel exploit, nous nous disposâmes à reprendre notre marche. Une vieille femme, qui nous avait vus, nous dit : " Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur."

" Thomas la menaça. J'étais fâché de notre action ; François, moi-même ému que moi, n'était pas disposé à s'en réjouir. Nous empêchâmes notre compagnon de donner suite à son ressentiment et nous achevâmes péniblement la journée, non sans nous être querellés plus d'une fois.

Le soir même nous avions rejoint notre régiment ; quelques jours après nous rencontrâmes l'ennemi. Je vous avoue que j'allais au feu sans allégresse et que je pensais à la statue de la Vierge plus que je ne l'aurais désiré. Cependant tout se passa pas. Nous eûmes un avantage marqué. Thomas se distingua. L'action était finie, l'ennemi en déroute et le colonel venait d'arrêter la poursuite, lorsqu'un coup de fusil, parti d'un rocher, et qui semblait descendre du ciel, se fit entendre. Thomas

tourna sur lui-même et tomba raide, la face contre terre. François et moi, nous nous précipitâmes pour le relever. Il était sans vie. La balle l'avait atteint au milieu du front, entre les deux yeux, à la place où sa balle à lui, quelques jours auparavant, avait atteint la statue. Nous nous regardâmes François et moi, sans rien dire, plus pâles que la mort.

" Au bivouac, François était près de moi, il ne dormit point. J'attendais qu'il me parlât, pour lui conseiller de faire une prière ; mais il garda le silence et je n'osai pas mettre la conversation sur la pensée qui nous tenait éveillés.

" Le lendemain, l'ennemi revint en force. Dès que nous l'aperçûmes, François, serrant la main, me dit : "—C'est aujourd'hui mon tour ; tu es heureux d'avoir mal visé !

" L'infortuné ne se trompait pas. Cette fois, nous fûmes repoussés. Nous avions battu en retraite assez longtemps ; François était, comme moi, sans blessures. Vaine espérance ! Un coup de feu part d'un fossé où gisait un Espagnol blessé mortellement, et François tombe, la poitrine traversée de part en part. Ah ! docteur, quelle mort ! Il se roula par terre, demandant un prêtre. Ceux qui étaient près de lui haussèrent les épaules, et il expira. On le laissa sur le chemin.

" Dès ce moment, je fus convaincu que je ne tarderais pas à être frappé, et je résolus de confesser mon sacrilège au premier prêtre que je rencontrerais. Par malheur, je n'en trouvai point. Cependant, plusieurs affaires s'étant passées sans mésaventure, peu à peu mes terreurs cessèrent, et avec elles mes bonnes résolutions.

" Quand nous fûmes rappelés en France, j'avais un grade ; je ne pensais plus ni au crime, ni au repentir, ni au châtement. Tout me fut rappelé sur la frontière, à un jour de marche du village de la statue. Par un accident inexplicable, un coup de feu parti de nos rangs m'atteignit là où vous voyez. Ainsi s'accomplit la prophétie de la vieille femme, qui nous avait dit après le sacrilège (je l'entends encore) : "Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur ! " Mes deux camarades étaient morts, et je rentrais blessé.

" Cependant la blessure, au premier aspect, n'offrait rien de grave. Le chirurgien m'annonça que j'en serais quitte pour quelques jours d'hôpital. Je le crus moi-même. Sa surprise fut grande, elle égala mon effroi, lorsqu'il vit s'engendrer dans la plaie ces impérieuses vers qui ont déconcerté votre science.

" Depuis vingt ans docteur, je traîne cette blessure, essayant de tous les remèdes, et les trouvant tous impuissants. Mais, quoique je demande à Dieu de me guérir, quoique je l'espère de sa miséricorde, je ne ois pas me plaindre. Je ne me plains pas. Cette blessure a été un remède pour beaucoup d'âmes, pour la mienne surtout. Je n'ignore pas que, si j'arrive au terme de la vie, comme il faut arriver, c'est-à-dire chrétien et pénitent, je le devrai à ma terrible blessure. Alors je m'applaudirai d'avoir boité ; car je doute

de la guérison, mais je ne doute point de la miséricorde, et j'espère fermement mourir dans la grâce de Dieu par l'intercession de Celle que j'ai outragée."

LOUIS VEUILLOT.

## UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 13 NOV. 1892.

Présidence de Henri Langelier, écr., Président.

Ouverture de la séance par la récitation des prières accoutumées.

Après lecture et sur proposition de M. Alfred Bernier appuyé par M. Jos. Basile Benoit, le dernier rapport est approuvé.

Le Secrétaire-Trésorier soumet le rapport suivant des opérations de la Société à St-Hyacinthe pour le mois d'octobre dernier.

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Oct. 1 Réserve mens.....     | \$ 692.57 |
| Recette d'oct., à St-Hythe.. | 997.86    |
| Ensemble .....               | \$1690.43 |
| Dépense d'octobre.....       | 716.25    |

Reste, réserve mensuelle...\$ 974.18

### RECETTE

|                              |        |
|------------------------------|--------|
| Reçu des M à St-Hyacinthe.\$ | 533.62 |
| St-Jean-Baptiste.....        | 15.00  |
| Ste-Madeleine .....          | 14.20  |
| St-Hilaire.. .....           | 10.77  |
| St-Simon .....               | 52.00  |
| Upton .....                  | 18.57  |
| Acton-Vale .....             | 25.00  |
| St-Denis.....                | 30.00  |
| St-Théodore d'Acton..        | 40.00  |
| Roxton-Falls.....            | 60.00  |
| Ange-Gardien.....            | 21.00  |
| Ste-Rosalie .....            | 26.00  |
| St-Charles.....              | 18.00  |
| St-Athanase .....            | 17.20  |
| St-Hugues .....              | 62.00  |
| St-Antoine.....              | 8.50   |
| St-Judes.....                | 18.00  |
| Marieville.....              | 28.00  |

Ensemble .....

### DÉPENSE

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Décès Félix Houle (bal.)... | \$ 250.00 |
| " Hil. Péloquin, (bal.)..   | 250.00    |
| Charles Moison.....         | 24.00     |
| Joseph Cabana.....          | 24.00     |
| Pierre Baillargeon.....     | 19.00     |
| Ovila Côté.....             | 18.00     |
| Octave Lajoie.....          | 18.00     |
| Révd J. Barré, ptre.....    | 13.00     |
| Sec.-Trés., (sept.).....    | 12.50     |
| F. X. Burke.....            | 12.00     |
| Irenée Choquette.....       | 12.00     |
| J. de Langis.....           | 12.00     |
| A. Tanguay.....             | 12.00     |
| Ls Laporte.....             | 12.00     |
| Pierre Hébert.....          | 12.00     |
| Joseph Tanguay.....         | 6.00      |
| Jean Benoit.....            | 4.50      |
| J. B. Brunelle.....         | 4.50      |
| Frais de Bureau, etc.....   | 3.75      |
| Bénoni Labonté.....         | 3.00      |

St-Hyacinthe, 13 novembre 1892.

Nous, soussignés, auditeurs, avons examiné les livres de comptes de l'Union St-Joseph et certifions avoir trouvé le tout conforme aux Règlements, pour le mois d'octobre dernier.

Signé { B. O. BÉLAND, } Audit.  
{ P. FISLET. }

Vu le rapport ci-dessus des auditeurs et sur proposition de M. J. H. Morin appuyé par M. Eus. Bourgeois, père, ce rapport est approuvé.

Résignation de M. J. B. Morin comme membre du Comité de Régie,—ses occupations nouvelles ne permettant plus à ce monsieur de continuer de remplir efficacement les devoirs de cette charge.

Proposé par M. Eus. Clapin, appuyé par M. Eus. Bourgeois, père et résolu unanimement que la résignation de M. J. B. Morin soit acceptée et que M. Napoléon Cormier soit élu, en remplacement, membre du Comité de Régie.

Messieurs Jos. Bernard, Eus. Clapin, J. H. Blanchard, Jos. Leduc sont ensuite priés, par le président, de recueillir séance tenante et dans les diverses manufactures de cette ville, des souscriptions volontaires dont le produit sera remis à qui de droit pour honoraires de messes à l'intention des membres décedés de l'Union St-Joseph.

Après l'expédition de quelques autres affaires de routine et la récitation des prières accoutumées, l'assemblée s'ajourne.

## Comité de Régie

LUNDI, 14 NOV. 1892.

Présidence de H. Langelier, écr. Président.

Présents : MM. J. Leduc, J. B. Hévey, H. Gaudette, Ls. Cordeau, J. Marsan, F. Lajoie, J. Bernard, J. H. Bernard et J. A. Cadotte.

Après lecture et sur proposition de M. Jos. Leduc appuyé par M. J. H. Blanchard, le dernier rapport est approuvé.

Application pour bénéfices de M. Pierre Larivière, St-Judes, en date du 10 novembre.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été par eux fourni.

Rév. Jos. Barré, ptre, (Manitoba), du 27 septembre au 27 octobre, \$12.50 ;

Pierre Baillargeon, du 22 octobre au 8 novembre, \$6.50 ;

Dr Chevalier, (St-Athanase), pour examen d'aspirants, \$4.00 ;

Dr Fauteux, (Milton), pour examen d'aspirants, \$1.00 ;

Dame Vve Ls Monjeau, (1er versement), \$250.00 ;

Napoléon Gaudette, (St-Simon), décès d'épouse, \$25.00.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Misaël Guillotte, cultivateur, 38 ans, St-Athanase ;

Onésime Trottier, sacristain, 34 ans, Ste-Cécile de Milton ;

Napoléon Demers, travaillant, 29 ans, St-Hyacinthe ;

Louis Fournier, mécanicien, 28 ans, St-Hyacinthe ;

Azarie Beauchemin, cultivateur, 43 ans, St-Hyacinthe ;

Hormisdas Meunier, voiturier, 23 ans, St-Hyacinthe.

Le certificat de M. Alphonse Picard, marchand, 34 ans, de Roxton-Pond, est laissé sur la table jusqu'à la prochaine séance et le Secrétaire-Trésorier reçoit instructions de compléter certaines informations en rapport avec icelui.

Et le Comité s'ajourne.

## Société de Secours Mutuel

Association des comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine

### STATUTS (suite.)

15° Le Sociétaire qui, sans avoir obtenu de délai du Conseil d'administration, sera en retard de trois mois pour le paiement de ses cotisations, sera considéré comme démissionnaire à dater du jour où il aura encouru l'amende pour défaut de paiement de la troisième quittance.

16° Le Sociétaire démissionnaire pourra être réadmis dans l'Association ; dans ce cas, il sera procédé à son égard comme s'il s'agissait de l'admission d'un Sociétaire nouveau.

17° Dans aucun cas, un Sociétaire ne pourra être réadmis avant de s'être acquitté des sommes qu'il pouvait devoir à l'Association au moment de sa démission, pour cotisations et amendes.

Le Sociétaire deux fois démissionnaire ne pourra plus être admis.

18° Pourra être rayé d'office, après que le Conseil l'aura appelé par lettre chargée pour entendre ses observations : 1° Tout Sociétaire qui aura fait profiter des avantages de l'Association un tiers non associé ; 2° Tout Sociétaire dont l'indélicatesse notoire pourrait jeter la défaveur ou la déconsidération sur l'Association ; 3° Tout Sociétaire dont les agissements envers l'Association, le Conseil d'administration ou les Agents, auraient pour but de blesser ces derniers ou de gêner la morale de la Société.

Le Sociétaire rayé une fois pourra être réadmis, mais dans les mêmes conditions qu'un nouveau postulant. Rayé deux fois, il ne pourra plus être réadmis.

Sera exclu tout sociétaire coupable, soit comme comptable, soit comme homme privé, d'actes d'improbité.—Le Conseil le convoquera préalablement par lettre chargée, pour entendre ses explications.

L'exclusion sera prononcée à la majorité des deux tiers au moins du nombre des membres composant le conseil.

Au cas d'instruction judiciaire ouverte, le Conseil surseoir à statuer jusqu'au jugement définitif.

Tout membre exclu ne pourra être réadmis.

Sur la demande du Sociétaire atteint, la radiation d'office ou l'exclusion ne deviendra définitive qu'autant qu'elle aura été ratifiée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des votants.

Le rayé ou l'exclu devra faire sa demande sous pli chargé, dans les huit jours qui suivront l'avis qui lui aura été donné dans la même forme, sauf le cas de force majeure.

Enfin, si le fait reproché est constaté par un jugement définitif, l'exclusion prononcée par le Conseil sera sans appel.

19° Dans les trois jours qui suivront la délibération du Conseil qui prononce l'exclusion, il en sera donné avis à l'exclu, ainsi qu'au commerçant qui l'emploie, si l'emploi a été accordé par l'intermédiaire de l'Association.

20° Les sommes versées soit à



LA MAILLE DE ROXTON FALLS

Depuis une couple de mois les citoyens de Roxton Falls ont à souffrir considérablement du retard des malles, dû à la compagnie du chemin de fer du Pacifique. Depuis que l'heure des convois a été changée sur ce chemin, les malles sont arrêtées à Acton-Ville vingt quatre heures durant, quoique cette ville ne soit qu'à six milles de Roxton Falls.

Ainsi une lettre pour Roxton Falls partant de Montréal à 4 h., de l'après-midi, le lundi, n'arrivera à destination que le mardi à 4 1/4 h., de l'après-midi. La réponse à cette lettre partira le lendemain, de Roxton Falls, à 10.10 h. A.M., c'est-à-dire le mercredi, et n'arrivera à Montréal que le jeudi à midi.

Ci prend donc à l'heure actuelle quatre jours pour correspondre entre Montréal et Roxton Falls.

C'est un état de choses intolérable pour les hommes d'affaires, et si une compagnie du Pacifique ne peut remplir son contrat pour le transport des malles, il est juste et nécessaire que le département des Postes organise un autre mode de transport entre Acton-Ville et Roxton-Falls, au moyen d'un convoi, comme autrefois.

Nous attirons l'attention de Sir A. P. Caron sur cet état de choses et le prions d'y porter remède.

RENAN JUGÉ PAR LE SENAT FRANCAIS

M. le comte de Ségur d'Agnesseau adresse une lettre au ministre sur les livres placés entre les mains des évêques.

J'ai bien des reproches à faire au gouvernement sur cette question.... Autre reproche au sujet de nominations scandaleuses qui ont été faites, de Renan, professeur au collège de France et que M. Rouland a osé reprocher.

M. Sainte-Beuve—Je proteste contre des imputations personnelles qui s'adressent à des hommes honorables (à Renan).....

N'interrompez pas..... à l'ordre, à l'ordre l'interrupteur.

M. le baron de Chapuis-Montla ville—I n'est pas possible de ne pas éprouver une affliction profonde lorsqu'on voit dans une certaine littérature moderne, dont on vient louer les auteurs, fouler aux pieds les lois de l'ordre éternel, attaquer la religion, base de l'ordre social. (Très bien, très bien.)

Il n'est pas permis de venir ici faire l'éloge de ces hommes qui portent l'incendie dans la société en répandant dans les masses des doctrines d'athéisme et d'irréligion.

C'est là un danger social contre lequel doivent se réunir toutes les forces des hommes de bien. Nous protestons contre ces doctrines funestes de toute l'énergie de nos convictions. (Nouvelle et vive approbation)

L'immoralité coule à pleins bords et c'est à nous plus particulièrement, qu'il appartient de signaler au gouvernement les moyens d'y porter remède. Pour mon compte je n'y manquerai pas, c'est un devoir. (De toutes parts, très bien, très bien.)

M. Sainte-Beuve se lève de nouveau. Les cris : à l'ordre, partent de tous les points de l'assemblée.

Sainte-Beuve—Il y a des opinions philologiques honorables et respectables que je défends au nom de la liberté de penser que je ne laisserai jamais attaquer et calomnier sans protestation. (A l'ordre ! à l'ordre)

M. de Maupas—Vous serez tout seul dans le Sénat pour défendre de pareilles doctrines (De toutes parts : Assurément)

M. le comte de Gramont-Flamenc—C'est la première fois que dans cette enceinte, l'athéisme trouve un défenseur.

Le marquis Canrobert (Se tournant vers Sainte-Beuve)—Vous n'êtes pas ici, monsieur, pour défendre un homme qui a nié la divinité du Christ qui s'est posé comme l'ennemi acharné de la religion de nos pères qui est encore celle de la grande majorité des Français. (Très bien, très bien.—mouvement oryint et prolongé d'approbation)

M. de Maupas—L'occasion est bonne pour le Sénat de protester énergiquement contre une pareille œuvre contre les tendances antireligieuses et impiales dont elle a fait l'apologie. (Très bien, très bien)

INDUSTRIE LAITIÈRE

La fabrication du beurre en Australie, comme dans la province de Québec, fut l'objet de constantes expériences de la part de ceux qui prennent un intérêt tout particulier à l'industrie laitière, afin de la rendre le plus profitable possible.

Tout dernièrement, les directeurs de la "Société d'industrie laitière d'Australie" se sont réunis afin de discuter sur les moyens à prendre pour obtenir le plus grand rendement en beurre. A cette réunion l'hon. M. Wetz fit part d'un moyen qui a très bien réussi, en ce qu'il contribue à doubler la quantité de beurre généralement obtenue par les procédés ordinaires : l'emploi de la pepsine noire (équivalent de la presure) nullement injurieuse à la santé de ceux qui font usage du beurre ainsi fabriqué : une cuillerée à thé de pepsine suffit pour chaque gallon de crème, et le beurre a un meilleur goût, une plus belle apparence et peut être vendu plus facilement sur les marchés.

Afin de s'assurer plus sûrement de l'efficacité de ce procédé, M. Wetz suggéra la nomination d'un comité devant s'adjoindre un chimiste officiel, afin d'en faire une expérience pratique, suivie d'une analyse chimique, avec le lait de vingt vaches, pour une durée de pas moins de trente jours, et avec prière, au cas de succès, d'en faire connaître publiquement le résultat. Cette proposition fut agréée.

Les membres de ce comité, au nombre de trois, ayant présidé à ces expériences, firent le rapport suivant :

D'après nos instructions, nous avons chargé un fabricant de faire usage de pepsine noire pour la fabrication du beurre, avec le lait de vingt vaches ordinaires, et pendant trente

jours consécutifs. A chaque barattage la crème provenant de ce lait était partagée en deux parties égales, dont l'une sans pepsine, et l'autre avec une cuillerée à thé de pepsine par chaque gallon de crème. Dans le premier cas nous avons obtenu 348 livres et 12 onces de beurre vendu 28 cts la livre, soit \$37.65 pour le beurre provenant du lait de 10 vaches et pendant trente jours. Avec l'autre moitié de cette crème, et les pepsines, nous avons obtenu 884 livres et 8 onces de beurre vendus à 28 cts la livre donnant une recette de \$247.66 ; soit \$345.31 pour le beurre provenant du lait de 10 vaches, pendant un mois.

Nous avons employé, pour cette expérience de trente jours la valeur \$4 en pepsine. Ce fait démontre assez clairement que par l'usage de la pepsine on obtient plus que le double du beurre. Si avec dix vaches, on peut réaliser une augmentation de \$150 sur la production du beurre provenant du lait de ces vaches, ou de \$3000 pour un troupeau de vingt vaches, pourquoi n'essayerait-on pas de profiter de cet avantage. Pour 700 livres de beurre, on dépense pour \$25 de pepsine, soit un demi-cent par livre de beurre.

L'analyse du professeur Bowll a démontré que la crème employée pendant ces trente jours d'expérience contenant en moyenne 22 pour 100 de matière grasse et azotée, 13 par 100 de sucre de lait, et 4 pour 100 de sel. En barattant le beurre sans addition de pepsine, 15 par 100 seulement de matières solides entrent dans le beurre, et 24 par 100 sont mêlées au lait de beurre ; avec addition de pepsine, une cuillerée à thé par gallon de crème, 27 par 100 de matières solides entrent dans le beurre, et 2 par 100 restent dans le lait de beurre.

Le fromage qui contient toute la crème et tous les éléments du lait, est meilleur et plus salubre que celui fait avec le lait écrémé ; il en est de même pour le beurre. Il n'y a naturellement rien dans le lait qui puisse être nuisible à la santé. La pepsine n'est pas plus malfaisante que le sel ; elle sert tout simplement à unir ensemble les matières solides du lait, sous forme de beurre. Nous sommes convaincus qu'une cuillerée à thé de pepsine noire à chaque gallon de crème, fera plus que doubler la quantité de beurre, sans autre précaution que par le barattage ordinaire de la crème. Le meilleur pepsine est de couleur noire. Le beurre ainsi fabriqué conserve plus longtemps son bon goût et est plus ferme : il peut se conserver longtemps et est facile à être exporté sur les marchés étrangers. Les membres du Comité conseillent fortement aux fabricants de beurre d'en faire l'expérience avec l'assurance d'un bon résultat, tant au point de vue de l'augmentation du beurre comme de sa bonne qualité et de sa longue conservation.

Un bon coup de fusil—M. Edouard White, de Sandy Hill, a tué un aigle, près de B.Oland, qui mesura près de sept pieds de longueur. C'est le plus grand oiseau du genre qui ait jamais été abattu au Canada.

Echos de partout

Personnel—M. Euno Castel, assistant-secrétaire de la société l'Institut laïque de notre ville, a été élu secrétaire de la société l'Institut laïque de notre ville, son assistant-secrétaire a lui-même été obligé de changer son domicile.

Examens pour diplômes—Les membres du Bureau des Examinateurs précédents était le Très Révérend J. A. Gavel, Président ; Révérend A. Dumas, Supérieur du Grand Séminaire ; J. N. Naut et N. Germain, secrétaire.

Voici les noms des candidats honorables, Ecole Modèle—M. Louis O. L. L. L., St Charles, avec grande distinction, français et anglais ; Marie-Anne Morin, St Ours, grande distinction, français et anglais ; Amanda Dufault, St Ours, grande distinction française et anglaise ; E. L. Chisoy, St Jacques, grande distinction française et anglaise ; E. L. G. W. W. W., avec distinction française.

Ecole élémentaire—M. Louis Rianna Beauchemin, St-Jean, avec distinction ; Marie L. B. B. B., avec distinction ; M. L. P. P. P., avec distinction ; Georges Lassier, bien satisfaisant.

Téléphone—J. A. Colombe, huissier de la cour, a fait poser six téléphones à sa résidence privée pour la commodité des intéressés.

Améliorations—M. Joseph Brodeur marchand, a fait construire à son immeuble des embellissements pour mettre sa marchandise au dépôt ; ainsi les marchands de la compagnie pourront être servis à souhait.

Personnel—M. N. G. G. G., de St-Charles, était en cette ville mardi.

Fête aux hêtres—M. Guillaume Boivin, industriel de Montréal, a donné samedi, à sa résidence de la rue St-Denis, une charmante fête aux hêtres à laquelle grand nombre d'amis de l'aimable compagnie ont pris part. On remarquait, entre autres personnes, les Hon. sénateurs Thibaudon, Tasch et Desjardins, les Hon. juges Jetté, Gill, Mathieu, Lacombe, les Hon. l'aités, de L. B. B. B., McShane, maire de Montréal, M. A. McDonald, M. P. P., Parisseau, M. P. P., Dugas, magistrat le poète, l'Hon. H. Archambault, M. M. B. B. B., C. A. G. G. G., H. H. H., Henri Parent, Dr O'Leary, Dr Duchapelle, M. P. A. Danseur, directeur des Postes, et autres. Il y eut chant et musique et la soirée a été des plus charmantes.

Accident—Deux ouvriers, MM. Lidger Roberge et Edmond Salois, qui travaillaient à la nouvelle bâtisse de l'école l'Industrie Laitière ont été le 9 courant victimes d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves. Tous deux sont tombés lourdement sur le sol d'une hauteur de 16 pieds. Ils s'en sont tirés assez heureusement. Le premier ne se blessa que légèrement à la main. Le second cependant devra abandonner l'ouvrage pendant quelques jours s'étant démis un pied dans sa chute.

Pêche dans la rivière Richelieu—Le ministre de la Marine et des Pêcheries, a donné les instructions suivantes au gardien de pêche de la Rivière Richelieu :

- 1. A l'avenir, la pêche aux verveux ou la soie en printemps sera entièrement interdite.
- 2. Pour le présent, la pêche aux verveux sera permise du 1er juillet au 31 décembre.
- 3. Il ne sera autorisé que cinq verveux par chaque poissonnier, et il ne devra pas y avoir plus de cent vingt-cinq verveux de tendus entre Saint-Jean et la ligne frontière des Et. Unis.
- 4. Il sera décidé plus tard le nombre

des lieux qui sera accordé pour la pêche à la seine.  
 5. Aucun vortex ou autre engin de pêche ne sera tenu dans les eaux tributaires de la Rivière Richelieu, non plus qu'à moins d'une distance de 80 verges du milieu de la décharge de ces tributaires.  
 6. Le prix de la licence pour la pêche aux vortex est fixé à \$2.

**La santé de papa**—I est fuy que le papa est malade. Le correspondant de la Presse Assemblée voulant en avoir le cœur net au sujet des rumeurs illicites à lire que Léon XIII était pris de syncope depuis déjà quelque temps, s'est rendu au Vatican, où il a vu le pape et lui a parlé. Le Saint Père se porte bien.

**Changement ecclésiastique**—Le Révérend Père Bonneau, O. M. I., qui depuis huit ans faisait partie de la congrégation de Saint-Sauveur, est transféré à Mont-Royal et est remplacé par le Révérend Père Couderc.

Le Révérend Père Bonneau, homme très sympathique, est vivement regretté des paroissiens de Saint-Sauveur, sur tout des jeunes gens, pour qui il était un ami et même un père. Pendant trois ans, il a dirigé la congrégation des jeunes gens, qui tous son habile et sage administration a vu ses rangs se doubler.

**Des paris**—On a le jeu que plus de \$15,000 ont changé de mains, à Mont-Royal, à la suite de paris sur le résultat de l'élection présidentielle.

les Français résidant à l'étranger, les étrangers en relations avec la France ont intérêt à avoir, à PARIS, UN COMMISSIONNAIRE-CORRESPONDANT expérimenté et dévoué à leurs intérêts et pouvant s'adresser en toute confiance au **COMPTOIR PARISIEN** Indemnité Commission, Exportation, Consignation FONDATEUR: A. CLAVEL, DIRECTEUR PARIS, 30, Rue de Dunkerque, 30, PARIS

**SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE**  
 du Dr NEY  
 Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.



Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de nombreux témoignages. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de ceux de ces attestations.  
 Le Dr. Bour A. Boira, de l'Hôpital Général de St-Basile, Manitoba, dit:  
 "Quant à l'effet de votre Spécifique Anti-Asthmatique, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. Si il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement."  
 St-Basile, 8 juin 1897. BOUR A. BOIRA.  
 Le Dr. G. Desrosiers écrit, 16 nov. 1890:  
 "J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un cicillard de 73 ans, asthmatique souffrant depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis respirer la fumée du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a eu cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, si tant est à l'écarter depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage de cette excellente préparation."  
 St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.  
 Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de \$1.00.  
 Franco par la poste sur réception du prix.  
 SEUL PROPRIÉTAIRE  
 L. ROBITAILLE, Pharmacien  
 FOLLETOLE, P. O.

**Liste officielle des officiers occupant les charges de Président et de Secrétaire de l'Union St-Joseph à St-Hyacinthe et dans ses succursales**

- St-Hyacinthe**  
 Président : H. Langelier.  
 Sec.-Arch. : J. B. Morin.  
 Sec.-Trés. : J. A. Cadotte.
- Roxton-Falls**  
 Président : Joseph A. Petit.  
 Sec.-Arch. : Fabien Préfontaine.  
 Sec.-Trés. : Dr Alph. Brodeur.
- St-Damase**  
 Président : Charles Fréchette.  
 Sec.-Arch. : Napoléon Graveline.  
 Sec.-Trés. : Z.T. Marchessault, N.P.
- Acton Vale**  
 Président : Georges Deslandes.  
 Sec.-Arch. : Elie Corbeil.  
 Sec.-Trés. : Victor Lapointe.
- St-Athanase**  
 Président : Ludger Mignault.  
 Sec. Arch. : Hector Phaneuf.  
 Sec.-Trés. : Zéphirin Normandin.
- St-Hugues**  
 Président : Alphonse Bonnin.  
 Sec.-Arch. : Joseph Lessard.  
 Sec.-Trés. : Hugues Bélanger.
- St-Théodore**  
 Président : Téléphore Picard.  
 Sec.-Arch. : Louis Gauthier.  
 Sec.-Trés. : Napoléon Tanguay.
- St-Simon**  
 Président : Edouard Cusson.  
 Sec.-Arch. : Arthur Laroche.  
 Sec.-Trés. : Jean-Bte Delorme.
- St-Dominique**  
 Président : B. Lamontagne.  
 Sec.-Arch. : Ls Robitaille.  
 Sec.-Trés. : L. J. Dubois.
- L'Ange-Gardien**  
 Président : Revd. J. B. Durocher, ptre curé.  
 Sec.-Arch. : Louis Fontaine.  
 Sec.-Trés. : Roméo Vaillancourt, M. D.
- St-Pie**  
 Président : Jos. E. Cadieux.  
 Sec.-Archiviste : Ad. Chicoine.  
 Sec.-Trésorier : Jos. Em. Seney.
- Marieville**  
 Président : M. Halde.  
 Secrétaire : H. E. Poulin.  
 Trésorier : J. Monty.
- St-Ephrem d'Upton**  
 Président : L. J. Kerouack.  
 Sec.-Arch. : Henri Dorais.  
 Sec.-Trés. : Alphonse Dorais.
- St-Rosalie**  
 Président : Joseph Léveillé.  
 Sec.-Arch. : Félix Cardinal.  
 Sec.-Trés. : Charles Tanguay.

**Actif de la Société**

|   |            |
|---|------------|
| Avril 1. En caisse à St-Hyacinthe.                  | \$6,746.88 |
| Dans les Succur..                                   | 313.05     |
| En tout.....  | \$7,059.93 |
| Oct. 1, 92. Prêt à l'œuvre et Fabrication N.-D..... | \$5,000.00 |
| A RR.PP.Dominic.                                    | 1,500.00   |
| A Acton-Vale.....                                   | 55.60      |
| A Marieville.....                                   | 25.00      |
| Dans les Succur..                                   | 338.71     |
| Rés.mens.à St. H.                                   | 692.57     |

Valeur totale de la Société en espèces et obligations sus-mentionnées..... \$7,611.88  
 Dont... net, pour le semestre, de.... \$ 551.95

**Œuvre de Saint-Michel**

Le R. P FELIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé, pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.  
 Cette œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

**CATALOGUE**

On trouvera dans le Catalogue, une courte mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, et même le temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extême modicité de nos prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les associés eux-mêmes de la charité tendent à rendre impossibles.

Les personnes qui désirent être au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

**L'Indicateur des Bons Livres**

Paraissant tous les mois.  
 PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

Pour être Associé il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT MICHEL, une offrande comprise entre 10 c. et 1 franc.  
 S'adresser à M. KÉJUI, Libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 95, rue de Rennes, à PARIS, (France).

**— LIBRAIRIE —**

**CHARLES DELAGRAVE**

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

**LIBRAIRIE RELIGIEUSE**

**Louis Vivès**

13 - Rue Delambre - 13  
 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Écriture Sainte—SS.Pères—Docteurs—Liturgie.—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.  
 25 Fév. '92.

**FUS. LAMARQUE**

HORLOGER-BIJOUTIER  
 116 Rue des Capucines, Batisse de la Tribune.

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges, argentiers, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

**CELESTINE**

Scenes de la Terreur en Provence  
 VI  
 L'ASSASSIN.

"Après une longue convalescence, il me fut permis de quitter ma chambre. Mon premier soin fut de demander qu'on me conduisit à la chapelle du château, pour y remercier Dieu. Mais loin de condescendre à ce vœu, on refusa obstinément de le satisfaire.

"Mais, malgré toutes leurs instances, comme la porte de l'oratoire était ouverte, je m'y précipitai. Hélas ! à côté de la tombe de ma mère, sur un marbre récemment taillé, était une inscription !..... un nom était gravé !..... et ce nom était celui de mon père !..... du comte de Morelly !..... Un cri déchirant, le seul qu'il me fut possible de proférer, sortit de ma poitrine oppressée, et je tombai évanoui sur les dalles du sanctuaire.

"Ramené au château, après avoir repris un peu de calme, je demandai les détails du malheur qui m'avait ravi mon père. Voici ce que j'appris : la nuit de la disparition de Collard et de Montal, mon père revenait au château, accompagné d'un seul domestique, et n'avait pas craint de faire la route de nuit, afin de pouvoir, quelques heures plus tôt, embrasser son fils. Parvenu à la porte du parc, au moment où il venait de descendre de voiture, il aperçut devant lui les deux scélérats qui prenaient la fuite. Le comte, ignorant ce qui s'était passé, soupçonna un dessein coupable, et tandis que Collard se trouvait près de lui, mon père le saisit d'une main vigoureuse, et l'arrêta au passage. Ce scélérat se détourna légèrement et lui plongea dans le sein le même poignard qui était encore fumant du sang de mon fils. Mon père tomba soudain aux pieds de l'assassin, en poussant un profond soupir, le dernier qui soit sorti de sa poitrine.

**VII**

**ENCORE UN CRIME**

"Quelque temps après la mort de mon père, le duc d'Albino, mon oncle maternel, qui habitait en Italie, m'écrivit que, devenu vieux, et n'ayant plus que moi de parent, il désirait vivement me fuir auprès de lui ; qu'il espérait y parvenir par l'exécution d'un projet dont il se réservait de me faire plus tard la communication. Mais, en attendant qu'il lui fût permis de goûter une si douce satisfaction, il se flattait, disait-il, que j'aurais assez d'amitié pour ne pas lui refuser la grâce qu'il me demandait, de faire le voyage d'Italie.

"Je fus reçu par le duc avec toutes les démonstrations d'une amitié véritable. Ce bon oncle pleura amèrement au récit du triste événement qui m'avait privé de mon père, auquel il était lui-même très-attaché, et dont il appréciait le mérite éminent.

"Les intentions de mon oncle étaient trop pures, pour qu'il me fût permis de refuser de lui donner la satisfaction qu'il avait tant à cœur d'obtenir. Je m'efforçai donc de prendre chaque jour un peu plus

d'empire sur ma douleur, et, sans jamais perdre la mémoire de mon tendre père, je devins moins taciturne.

« Le duc recevait peu de monde chez lui ; mais sa société était choisie. Parmi le petit ombre qui fréquentaient sa maison, j'avais remarqué plusieurs fois une dame des premières familles de Naples. C'était la comtesse Anna de Borgino, âgé d'environ cinquante ans, et qui jouissait d'une grande réputation de sagesse et de vertu. Elle avait auprès d'elle une fille unique qui l'accompagnait dans les visites qu'elle rendait au duc d'Albino.

« Maria était le nom de la jeune Italienne ; elle avait dix-huit ans, et unissait à une extrême beauté les qualités les plus estimables et les talents les plus distingués.

« Sans me rendre compte de ce que j'éprouvais, je sentais que je n'étais heureux que lorsque je pouvais jouir de sa conversation.

« Il s'établit peu à peu entre nous une sorte d'intimité, que sa vertu sanctifiait et que ma respectueuse admiration rendait sans danger. Bientôt je formai la résolution, de demander sa main à la comtesse Anna de Borgino.

« Mon oncle appuya d'autant plus volontiers mon projet, que Maria réunissait à une fortune brillante, une piété solide, et toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

« La comtesse à qui le duc s'ouvrit sur ce sujet, fut au comble de la joie en recevant une proposition dont elle parut très flattée. Maria elle-même, consultée à son tour, avoua, avec une ingénuité charmante, que l'obéissance qu'elle devait aux volontés de sa mère était d'accord avec la sympathie que mes sentiments avaient fait naître dans son cœur.

« Mais, hélas ! la comtesse Anna, surprise par une indisposition qui paraissait n'annoncer aucune suite fâcheuse, fut trouvée morte dans son lit, le matin même du jour fixé pour la cérémonie de notre mariage !.....

« Le médecin qui avait visité la comtesse durant sa maladie, surpris d'une mort si soudaine, se livra à une vérification rigoureuse, et déclara que cette mort était moins le résultat d'un mal naturel que l'effet d'un poison violent. Ce qui donnait surtout du poids à cette déclaration, c'est qu'un domestique de la maison, jeune Italien nommé Antonio, avait disparu la nuit même de la catastrophe.

« Maria était inconsolable de la perte de sa mère. Depuis qu'elle avait qu'un crime affreux l'avait enlevée à sa tendresse, son esprit était surtout rempli d'une terreur continuelle qu'elle ne pouvait surmonter. Elle craignait que l'empoisonnement de la comtesse ne se rattachât à quelque noir complot tramé contre sa propre vie.

« Pour calmer cette crainte, il fut décidé qu'après les premiers jours de deuil expirés, notre mariage, que ce triste événement nous avait obligés de renvoyer, serait enfin célébré.

« Une seule voiture nous conduisit secrètement à une chapelle solitaire dédiée à la Vierge Marie, patronne de ma fiancée. Cette cha-

pelle était située dans un lieu sauvage, à quelques milles de Naples. Un prêtre nous y attendait, et avait tout préparé pour la cérémonie. Dix heures venaient de sonner à l'horloge du presbytère, lorsque nous y arrivâmes. La nuit était sombre et froide. Au milieu des rochers qui couronnaient le site désert, il me sembla voir passer silencieusement quelques figures noires comme des ombres, et qui, groupées d'abord avec mystère, disparurent ensuite des touffes d'arbrisseaux à travers lesquels soufflait le vent glacial.

« Le prêtre nous reçut sur le seuil du presbytère, et nous introduisit dans le lieu saint.

« Une lampe, suspendue devant l'autel, éclairait faiblement l'enceinte du temple silencieux. Tout à coup un léger mouvement vint me tirer de mes prières. Je dirigeai mes regards du côté où j'avais entendu ce bruit, pareil au frolement d'une robe agitée. Un individu, couvert d'un long manteau, se glissait mystérieusement le long des piliers obscurs dont le sanctuaire était entouré, et il s'y tint immobile à la faveur de l'ombre qui le cachait.

« Une inquiétude vague me saisit, et, malgré les efforts que je faisais pour éloigner de moi les noires pensées qui m'agitaient, je ne pus vaincre entièrement mon trouble.

« Cependant le ministre de Dieu venait de prononcer les paroles de la bénédiction sacramentelle. Le cœur palpitant d'une joie pure, nous descendions de l'autel où, en présence du Tout-Puissant, nous avions prononcé le serment d'amour et de fidélité, lorsque, du bout de la chapelle, s'élançèrent plusieurs hommes d'un aspect sinistre, et armés de poignards, semblables à ces redoutables *Lazzaroni* dont les rues de Naples fourmillent, et qui vendent leur main pour toute espèce de crimes.

« A la tête de ces furieux un jeune homme s'avança, pâle de fureur et l'œil étincelant du feu de la vengeance. Sa taille était élevée, ses formes herculéennes. Il s'approche de l'autel ; l'éclair des flambeaux illumine ses traits ; mes yeux reconnais-cient l'infâme Collard, l'assassin de mon père !

« Saisi de frayeur, Maria, qui était le but des attaques de cette horde de scélérats dirigés par Collard, était tombée évanouie sur les marches de l'autel, tandis que, près d'elle, je luttais, avec une force presque surnaturelle, contre plusieurs assaillants. Mais je n'avais point d'armes, et je tombai moi-même épuisé, percé de coups, près de mon épouse inanimée.

## VIII

## LA RÉVÉLATION

« Quand je repris connaissance, Maria avait disparu. Dès lors tout se révéla à mes yeux. Maintenant l'empoisonnement de la comtesse Anna de Borgino n'était plus pour moi un mystère !

« Et sentir au pouvoir de cet homme de crime cette Maria que j'aimais avec vénération, quel supplice !.....

« — Oui, m'écriais-je, oui, je la retrouverai ; car j'irai la chercher, s'il le faut, au bout du monde !..... Ma-

ria est plus que ma vie !..... elle est mon amour, mon âme ! toute mon âme !..... Voyez, je suis fort..... Venez, partons !.....

« Afin de me tranquilliser complètement, on m'assura que nous ne passerions plus que cette nuit au presbytère pour achever de me remettre, et que le lendemain, après une déclaration exacte devant les autorités civiles, nous porterions nos investigations sur tous les points de l'Italie, en commençant par la ville de Rome, où nous supposions que les ravisseurs pourraient avoir pris leur direction.

« La nuit avait amené, avec ses ombres épaisses, un silence solennel sur le vallon sauvage au milieu duquel le presbytère élevait ses murs antiques. Tout dormait dans l'asile silencieux de la charité. Moi seul je veillais... J'avais quitté ma couche hospitalière. Machinalement j'étais au milieu de l'obscurité muette, et mes pas, sans direction arrêtée, s'égarèrent au hasard hors des murs paisibles du presbytère.

« J'étais au milieu du cimetière où reposaient les morts de la vallée !.....

« Au pied d'une croix noire, semée de larmes blanches, j'étais tombé à genoux... Ma poitrine poussa péniblement un soupir, et ma bouche prononça un nom : Maria !

« Et soudain une voix sanglotante, qui me parut sortir d'un sépulcre, répéta : Maria !.....

« Je me levai, car j'avais bien entendu ; et quand je fus debout sur la pierre, interdit, j'écoutai..

« Et de nouveau la même voix répéta : Maria ! ..

« Une ombre parut se lever l'une fosse mortuaire ! ..

« Je portai la main à mon épée, et j'attendis....

L'ombre s'avança à pas lents, comme un malade qui chancelle en traînant son cadavre !.....

« — Qui que tu sois, m'écriais-je, ombre ou réalité, ami ou ennemi, que me veux-tu ?..

« L'ombre soupira de nouveau.. et parut chanceler.

« — Tu es nommé Maria, lui dis-je, pourquoi ce nom dans ta bouche ? Parle.... qui es-tu ?.. qui t'amène ?....

« — Comte de Morelly, dit enfin l'être mystérieux, je ne suis ni un ombre ni un ennemi, mais un infortuné qui vient implorer votre pardon..... votre piété, car je suis bien coupable.... et bien malheureux !.....

« La voix que j'entendais alors plus distinctement ne m'était pas inconnue ; elle était sombre et gémissante.... Je cherchais dans mon esprit un souvenir.

« — Dites, oh ! dites-moi, continua l'inconnu, que vous me pardonnez un crime qui pèse sur ma tête comme un arrêt de mort, comme une malédiction céleste ! ..

« Et il était tombé à genoux devant moi, la face contre terre.

« Il parlait d'un crime !..... et ce n'était ni la voix de Collard ni celle de Montal que j'entendais ! ..

« — Qui que tu sois, lui dis-je, quel mal que tu n'aies fait, repens-toi !..... je te pardonne.

« — Ecoutez, dit l'inconnu : il y avait à Naples une comtesse vertueuse et chérie, qui avait une fille douce et belle comme un ange du ciel : et cette comtesse s'appelait Anna de Borgino.... et sa fille avait nom Maria.... Un étranger..... un Français aux traits mâles et hardis, à la taille haute et noble, vit un jour Maria, et Maria lui plut .. Et l'étranger qui tenait un rang de seigneur, le Français osa demander la main de la fille d'Anna de Borgino.. La comtesse refusa l'alliance d'un homme dans lequel elle ne voyait qu'un aventurier. Je dirai tout : il y avait près de la comtesse un serviteur jusque-là fidèle. Le Français opulent fit briller l'or à ses yeux.. et le serviteur ébloui eut la perversité d'accepter !.. Et la comtesse, vous le savez, fut trouvée morte dans son lit.. morte par le poison !.. Eh bien, noble comte, ce serviteur homicide.. est devant vos yeux !.. Vous avez prononcé le mot de pardon !.. continuait-il en voyant un mouvement machinal de mon bras, j'en suis indigné, sans doute, mais écoutez tout ce que j'ai à vous révéler.. Vous me tuerez ensuite : car mieux vaut mourir de la main d'un noble seigneur que de celle du bourreau ! Après mon crime, la miséricorde de Dieu mit le repentir dans mon cœur. Je quittai la maison désolée de Maria.. Comme Cain après le meurtre de son frère, j'errai au milieu des sauvages rochers, pleurant, et rouffrant, et fuyant au hasard. Hier, à cette même heure, j'étais venu près du presbytère isolé, espérant que l'air saint et pur qu'on respire autour de la maison du Seigneur tempérerait le feu qui brûle ma tête et mon cœur. Arrivé au seuil de la chapelle, je trouvai la porte ouverte !.. J'entra !.. Le mouvement que je fis attira sur moi les regards d'un homme qui se tenait en prières au pied de l'autel de la Vierge.. et cet homme.. c'était vous, comte de Morelly ; et près de vous, ag-nouillée, je reconnus aussi la jeune Maria !.. Je ne

pus dès lors tenir longtemps à ma place, car je me sentais défaillir, et je craignais d'être reconnu. Je sortis donc péniblement. A quelque distance du presbytère, je m'assis, au bord du torrent, sur un rocher nu. Là, je restai sans mouvement : mes forces étaient épuisées. . . . J' crus que j'allais mourir ! . . . Mais le ciel en faveur de Maria veillait sur Antonio !

— Maria ! . . . Maria ! . . . m'écriai-je, elle m'a été enlevée ! Tu étais donc au nombre des ravisseurs, car tu as empoisonné sa mère ! . . .

— J'ai empoisonné la comtesse Anna de Borgino ; mais je puis sauver Maria ! . . .

— Tu peux sauver Maria ! . . . Oh ! dis-moi par quel moyen ? . . .

— Tandis que j'étais immobile sur le rocher désert, continua Antonio, au milieu de l'obscurité et des sifflements de l'orage, plusieurs hommes s'avancèrent et s'arrêtèrent sur le bord du torrent, à une distance qui me permettait d'entendre chacune de leurs paroles.

— Votre Maria, disait l'un de la troupe en déposant à terre le corps d'une femme, nous portera malheur ? La voilà évanouie . . . morte peut être ! . . . Vous feriez bien de vous en débarrasser. — Jamais ! jamais ! s'écria une voix bien connue : c'était celle du seigneur français qui avait poussé ma main au crime. — Malheur à celui qui oserait attenter à sa vie, ajouta-t-il en levant un pistolet sur la poitrine du premier interlocuteur, que je reconnus pour Montal, agent dévoué du ravisseur !

— Eh bien donc, reprit celui-ci, qu'allons-nous faire de cette fille ! Comment la dérober aux recherches du comte ?

— Sans répondre à cette question, le seigneur français ordonna à ses satellites de se disperser, après avoir donné de l'or à chacun ; et quand il fut seul avec Montal :

— Maintenant, dit-il, suivez-moi . . .

— Où allons-nous ? dit Montal.

— Aux ruines du château noir !

— Et tu connais, m'écriai-je, le chemin qui mène aux ruines du château noir ?

— Je vous y conduirai, répondit Antonio.

— Partons ! Maria ou la mort !

— Maria . . . pour vous ! . . . ajouta l'empoisonneur ; pour moi . . . l'enfer ! . . .

— Le ciel ! le ciel ! . . . si tu m'aides à sauver Maria !

— Nous la sauverons, noble comte ! s'écria-t-il avec enthousiasme.

## IX

## LA DELIVRANCE

Nous suivîmes le bord d'un torrent qui roulait avec fracas entre deux montagnes escarpées. Un énorme rocher élevant sa masse gigantesque bornait l'horizon devant nous, comme une barrière inaccessible. Avec des efforts inouïs, on arrivait à sa cime par un sentier rude, glissant et sinueux, bordé de précipices au fond desquels le moindre faux pas nous eût fait tomber la mort.

— Parvenu devant une excavation ouverte en forme de grotte dans le flanc du rocher qui dominait le site désert, mon guide, qui me précédait à quelque distance, s'arrêta tout à coup, et se débarrassa de son manteau. Je m'arrêtai comme lui. Un soupçon s'éleva alors dans mon esprit. Il s'aperçut de ma subite hésitation, mais l'attribuant à toute autre cause :

— Monsieur le comte, me dit-il, vous ralentissez votre marche ! Seriez-vous fatigué ? . . . Ce vent est glacial . . . Verriez-vous accepter mon manteau . . .

— Il s'approchait de moi, et se disposait à me couvrir de son manteau.

— Ne m'approche pas, m'écriai-je.

— Antonio s'arrêta étonné.

— Tu veux me livrer à l'infâme ravisseur de Maria !

— Je sais, dit-il, qu'un criminel tel que moi saurait vous inspirer la moindre confiance : celui qui n'a pas craint de se souiller d'un crime abominable peut-il prétendre à être jugé sans rigueur ?

— Quelle preuve, lui dis-je, peux-tu me donner de la sincérité de tes paroles.

— Aucune autre que mes paroles mêmes, répondit-il. Telle est ma triste position, qu'il m'est impossible de me justifier d'un soupçon. Vainement le tenterais-je ! . . . Et cependant le ciel m'est témoin que, si je tiens encore à la vie, c'est vous pour la consacrer tout entière ! . . . Il n'est qu'un moyen de me faire espérer de Dieu le pardon de mon crime, c'est de me permettre de servir, en cette fatale circonstance, l'infortunée fille d'Anna ! Heureux si je puis vous aider à la sauver, . . . et ensuite . . . mourir !

— Cet homme me parut malheureux, que j'eus regret de l'avoir contristé en doutant de son dévouement. Je me rapprochai de lui avec confiance et je le trouvai sanglotant, la tête appuyée contre un angle de rocher.

— Antonio, lui dis-je, pardonne-moi un mouvement de défiance !

Je m'abandonne à toi sans réserve ! . . . Serons-nous bientôt au terme de notre voyage ?

— Voyez à-bas, reprit Antonio en essuyant ses larmes, les ruines du château noir ! C'est là qu'est Maria ! . . . C'est là que je vous prouverai si je sais tenir mes promesses !

— En effet, de la sommité du rocher où nous étions alors parvenus, mes yeux distinguèrent dans l'éloignement un point noir contre le flanc d'une montagne.

— C'est le mont Vésuve ! m'écriai-je.

— C'est le mont des ruines, répéta Antonio, dans une heure nous serons près de Maria . . .

— Et il se remit en marche avec rapidité.

Après quelques heures d'une marche pénible, nous parvîmes enfin, vers le milieu de la nuit, au pied du mont Vésuve. Dans une des anfractuosités de la montagne, sur le flanc d'un rocher gigantesque, apparaissait le vieux château qu'on nomme les ruines du château noir. D'après le bruit populaire, des scènes de meurtre avaient souvent eu lieu dans ce manoir effrayant.

— Déjà je me préparais à monter l'escalier sombre et chancelant qui du milieu du vestibule conduisait au premier étage du château, lorsqu'un bruit sourd et régulier, comme des pas d'hommes, parvint jusqu'à nous, sous la voûte ténébreuse. Bientôt après, une lumière parut s'avancer du fond d'un corridor qui aboutissait au-dessus de l'escalier ; mais elle s'éteignit tout à coup et nous laissa dans une profonde obscurité. Alors nous vîmes apparaître un spectre noir et colossai, dont la face hideuse et diaphane remplissait d'uneueur rougeâtre, et des yeux duquel jaillissaient des étincelles bleues et pétillantes.

— Nous demeurâmes, Antonio et moi, dans une immobilité complète ; le spectre prononça quelques paroles mystérieuses, d'une voix lente et caverneuse, comme celle que notre imagination prête aux habitants des tombeaux ! . . . Du côté opposé une autre voix, qui partait de l'intérieur des ruines, répondit, également rauque et sépulcrale, aux accents qui nous avaient frappés. Puis un bruit de chaînes succéda, et fut suivi d'un grand et terrible silence ! Le spectre avait disparu, laissant après lui une fumée épaisse et suffocante.

— Cependant j'avais cru distinguer, dans les sons qu'il proférait, une voix connue.

— Cette particularité opéra dans mon esprit une diversion

favorable, dont l'effet fut de me rendre ma première énergie. Je m'avançai en tâtonnant dans l'escalier dont j'avais pu distinguer la direction, à la faveur de la lumière qui avait brillé un moment sous la voûte sombre du vestibule. J'atteignis bientôt à la plus haute marche, où mon compagnon ne tarda pas à arriver aussi.

— Devant nous, nous trouvâmes une porte dont les panneaux maladroits nous permettaient de voir, à travers les fentes du bois vermoulu, l'intérieur d'une salle vaste et obscure, dont le feu des éclairs qui y pénétraient de moment en moment par les crevasses des murs extérieurs, nous montrait le délabrement. Antonio voulut ouvrir cette porte ; mais à peine eut-il posé la main sur la serrure, que, poussant un cri effroyable, il tomba renversé à mes pieds, comme frappé d'une commotion électrique.

— A la chute d'Antonio, le plancher où nous étions s'ébranla ; tout à coup un affreux craquement fit mugir l'écho des ruines, et l'escalier, jusqu'alors chancelant sous nos pieds, s'écula devant moi avec un horrible fracas ! . . . Du fond du vestibule où s'entassaient ses débris s'éleva vers moi une poussière épaisse qui me permit à peine de respirer.

— En vain je cherchai Antonio ! . . . L'escalier en croulant l'avait entraîné au fond du vestibule, tandis que j'étais resté debout au milieu d'une partie étroite du parter isolé et tremblant, qu'une solive tenait suspendu en l'air, comme sur un abîme.

— Ma position était affreuse ! Il m'était impossible de descendre, puisqu'après l'éroulement de l'escalier, il n'existait plus d'issue. Je ne pouvais faire un pas sur le plancher chancelant où je me trouvais, sans m'exposer à me voir engloutir ; une obscurité profonde m'environnait, et redoublant l'horreur dont j'étais pénétré ! Plus d'un quart d'heure s'était passé dans les angoisses inexprimables, lorsque vis-à-vis la place que j'occupais, au fond du long corridor où le spectre m'était d'abord apparu, je vis un homme passer rapidement : il portait un flambeau à la main, et l'éloignement ne m'empêcha pas de reconnaître l'infâme ravisseur de Maria ! Ma fureur devint alors extrême ; mais elle se changea en un violent désespoir, lorsque à travers les fentes de la porte contre laquelle je me tenais cramponné, les gémissements lointains d'une femme parvinrent jusqu'à moi.

(A suivre)

# E. ROTTEAU

Commerçant de Grains et Charbon

*Huile de charbon,*  
Sel, Moulon, Son, Gru, etc.

## AUX FROMAGERS !

TOUS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERS

Tels que . . .

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée !

No. 5—Rue Laframboise

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

# ST-HYACINTHE.

## BRODEURS & BRODERIES

Plombiers, Ferblantiers, Couvroux  
Saint-Hyacinthe

APPAREIL DE CHAUFFAGE  
A L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET  
AIR CHAUD.

— Spécialité —

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et  
en Ardoises.

\*\* \*\* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITS À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

# SAM. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

# ST-HYACINTHE.

Épiceries, Provisions, Vins et  
Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOUR-  
NAISES, ETC.

Coutures en cuir pour Engins.

# J. H. MORIN

— MARCHAND DE —

FER, HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES :

Fourneaux et Poèles de  
Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix  
qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de St.  
O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

# Remedes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les ra-  
cines qui servaient de médecine aux  
anciens! Avez vous déjà vu le sau-  
vage se servir de minéraux pour les  
maladies? Cette science des herbes  
et des racines que nos pères connais-  
saient, s'étant perdue, M. J. P. E.  
Racicot, de Montréal, à force d'étu-  
des sérieuses au milieu des indigè-  
res, est enfin parvenu à découvrir ce  
secret qui faisait la richesse des an-  
cienne famille. Car, qu'est-ce la  
plus grande richesse d'une famille?  
N'est-ce pas la santé? Ainsi donc,  
ayez pleine et entière confiance dans  
l'avenir: vous serez riche et heureux  
si vous employez dans vos familles  
les remèdes sauvages de

## J. E. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manu-  
facturier de remèdes sauvages pa-  
tentés

1434, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut  
voir M. Racicot, tous les samedis à  
l'Hôtel Windsor, en face du Marché  
On peut se procurer à et a'ors se-  
Remèdes célèbres pour toutes les ma-  
ladies.

# JOS. HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Sta-  
tion de Police.

— Spécialité —

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galva-  
nisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à  
des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès  
de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour  
sucreries, etc.  
Les marchands de la campagne trouveront tou-  
jours chez nous toutes espèces de ferblanteries au  
même prix qu'à Montréal.

# PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Mou-  
lures, etc.

— COIN DES RUES —

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de  
bois bruts et préparés aux conditions les plus  
avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus  
court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

# Dr Eug. St-Jacques

MEDICIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

# PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE.

# MARCHANDISES SECHES

# N.G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)  
100 RUE CASCADES

Place du Marché, No  
ST-HYACINTHE.

Patrons gratis à toute personne qui achètera une  
robe.  
M. Leduc tient toujours comme par le passé des  
étolles à robes, à des prix exceptionnellement van-  
tageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies,  
Rubaans, Chapeaux, Pinnies, Etc., etc,  
Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecossois, pour  
habillement d'hommes défient toute  
compétition.

# PAGNUELO & FRERE

Épiceries de Familles

En gros et détail.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

# L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sar-  
cloirs, Renchauseurs, etc. Seul proprié-  
taire de la charrue patentée "BOULAY"  
avec laquelle on laboure, assis, deux sil-  
lons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

# NON AMOUREUX

De constructions en pierre,  
brique et bois

— O —

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Four-  
naies, Fourns, etc.

# H. N. BERNIER

POSEUR

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclai-  
rage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

— O —

TOUJOURS EN MAINS :

# TUYAUX EN GRÈS.

126, Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

# LIBRAIRIE

— DU —

# SACRE - CŒUR

Tapisseries!  
Bordures!  
Décorations de plafonds!

On trouve à cette librairie et  
l'on peut s'y procurer sur de-  
mande: Fournitures de classe,  
livres de piété etc., ainsi que  
tous les ouvrages annoncés dans  
la Bibliographie de ce journal, le  
tout aux prix les plus bas. Une  
visite est respectueusement solli-  
cité.

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor

ST-HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

# Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un  
assortiment considérable de mar-  
chandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR &  
SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

# J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particu-  
lièrement ses confrères de l'U-  
nion St-Joseph qu'il représente  
comme Agent, plusieurs Comp-  
agnies d'Assurance Anglaises, Ca-  
nadiennes et Américaines et qu'il  
compte sur l'encouragement au-  
quel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and Lon-  
don, & Globe Citizens, Hartford  
& National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis

ST-HYACINTHE.

# "L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de  
St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires,  
Beucher de LaBruyère, imprimeur-éditeur,  
au coin de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.